

CONVOCAATION COMMISSION DE CONTRÔLE ELECTIONS

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine commission de contrôle
(article L.19,1 de la loi 2016-1048) qui se tiendra le :

Jeudi 16 Mai 2024 à 14h00 - Salle Verte de la Mairie

ORDRE DU JOUR

Points donnant lieu à Décision * :

1/ Contrôle de la régularité des listes électorales pour le scrutin des élections européennes du 9 juin 2024 (art. L.19, II du code électoral).

2/ Décision sur les éventuels recours administratifs préalables formés par les électeurs intéressés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le Maire (art. L. 18, III et L.19, I du code électoral).

Michel LAGIER,
Conseiller Municipal de Grézieu-La-Varenne



* Décision : Acte, par lequel une autorité prend parti après examen, changeant l'ordonnancement juridique des dispositions.

Grézieu-la-Varenne, le 19/04/2024



**Membres de la commission de contrôle de la commune de GREZIEU-LA-VARENNE
suivant arrêté du préfet du Rhône n°69-2023-12-05-00006 en date du 05 décembre 2023 :**

TITULAIRES :	SUPPLEANTS :	LISTES :
- Michel LAGIER	- Jean-Claude JAUNEAU	- GREZIEU ECOUTER AGIR ENSEMBLE
- Nadine MAZZA	- Béatrice BOULANGE	- GREZIEU ECOUTER AGIR ENSEMBLE
- Emeric MOREL	- Jean-Marc CHAPPAZ	- GREZIEU ECOUTER AGIR ENSEMBLE
- Renée TORRES	- Jacques MEILHON	- GREZIEU DEMAIN
- Marc ZIOLKOWSKI	- Eliane BERTIN	- GREZIEU DEMAIN